



Pacte d'État (espagnol) contre la fraude fiscale

L'Espagne subit une crise d'inégalité et d'exclusion sociale. Nous sommes le quatrième pays le plus inégale de l'Union européenne, seulement derrière la Bulgarie, la Lituanie et la Lettonie. L'Espagne c'est aussi le pays d'Europe où les inégalités ont augmenté le plus au cours des dix dernières années.

La reprise économique aggrave le dénuement social et le manque de solidarité internationale, alors que plus de 12 millions de personnes sont menacées de pauvreté dans notre pays et 650 000 ménages n'ont aucun revenu.

Ni la pauvreté ni l'inégalité ne sont inévitables. Mais notre système fiscal traîne les déficits qui accentuent l'inégalité du système. Et cette réalité tient, quand nous continuons à percevoir près de 7 points de moins d'impôts sur le PIB que les pays de la zone euro.

Le premier défi auquel nous sommes confrontés est la baisse de nos recettes fiscales, en revanche avec la capacité économique. Nous devons recueillir, de ceux qui ne paient pas ce qu'ils doivent, ce 20% de plus que nous précisons pour rattraper la moyenne européenne: 80 milliards, qui pourraient être utilisés pour mettre fin aux contraintes sociales, environnementales et économiques de notre pays.

L'article 31 de la Constitution espagnole dispose que: *Toutes les personnes contribueront à la durabilité des dépenses publiques en fonction de leur capacité économique grâce à un système fiscal équitable inspiré des principes d'égalité et de progressivité qui, en aucun cas, aura une portée confiscatoire.*

Notre modèle fiscal ne garantit pas les droits et ne respecte pas les principes constitutionnels: Ni est recueilli plus de ceux qui ont plus, ni les pare-feu sont mis au grand trou qui suppose la fraude fiscale des grandes entreprises et des grandes fortunes.

Construire une société moins inégale précise un PACTE D'ÉTAT CONTRE LA FRAUDE FISCALE. Par conséquent, parmi les organisations qui composent la Plataforma por la Justicia Fiscal, nous appelons à tous les groupes politiques à faire face aux prochaines élections générales, s'engager à:

1. Résoudre le déficit de recouvrement dans un délai maximum de cinq ans, grâce à un plan d'action urgente contre la fraude, l'évasion et l'évasion fiscale qui convoque aux forces politiques et disposent d'un cadre parlementaire permanent pour l'examen, la transparence et la responsabilité.
2. Mettre fin à l'utilisation des paradis fiscaux en établissant une liste noire objective et ambitieuse, y compris au moins toutes les juridictions peu ou pas taxées, et appliquer des sanctions et des contre-mesures.
3. Soutenir et protéger la figure du lanceur d'alerte qui a tellement contribué à la lutte antifraude, l'évitement et l'évasion fiscale.
4. Criminaliser les marchés publics pour ceux qui ne répondent pas aux critères fiscalement responsables par l'utilisation discrétionnaire de structures dans les paradis fiscaux.
5. Internationaliser la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale en favorisant les processus international ambitieux et adaptés à la réalité des nouveaux modèles d'entreprises dans une économie plus globalisée et numérisée.
6. Reprendre la responsabilité institutionnelle en renforçant l'incompatibilité entre l'exercice de toute fonction publique et de l'utilisation d'instruments permettant à la fois fraude fiscale, y compris la participation à des sociétés *offshore* ou extraterritoriales.
7. Renforcer les moyens et ressources de l'AEAT (Agencia Estatal de Administración de Tributos, l'équivalent espagnol à la Direction Générale des Impôts) pour couvrir les besoins d'inspection et de contrôle de la grande fraude fiscale, convergeant dans les chiffres de la fraude avec les niveaux des pays européens d'ici à cinq ans.
8. Réorganiser l'AEAT en revoyant les objectifs et en pesant les équipes humaines nécessaires aux tâches d'inspection et de collecte sur la base des études et l'expérience et de coordonner l'AEAT avec tous les services fiscaux des CC.AA., (les régions autonomes décentralisées espagnoles) y compris l'échange de bases de données et d'enregistrements normalisés, ainsi qu'avec d'autres pays.
9. Convoquer une grande conférence de coordination contre la fraude et l'évasion fiscale, avec la participation des représentants parlementaires et gouvernementaux, ainsi que des acteurs sociaux et experts.

À Madrid, le 26 mars 2019

Traduction par Hugo Castelli Eyre

